



Assistance juridique gratuite pour qui?

Par **line62**, le **25/03/2008** à **11:16**

Bonjour,
j'ai une question secondaire à celle précédemment posée
je voulais savoir si mon ménage pouvait bénéficier de l'assistance juridique gratuite
mon conjoint à un revenu de 1100 Euros par mois
moi je ne travaille pas
merci de votre réponse